

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



EDITO

Il n'aura pas fallu longtemps pour que l'attelage Macronistes/LR montre des signes de faiblesse. La discussion budgétaire est un révélateur. Dans les faits, sauf pour s'opposer à la gauche, s'acharner sur les fonctionnaires ou protéger les plus riches, il n'y a pas grand-chose qui unit les partisans d'Attal et ceux de Wauquiez. Les députés de Renaissance restent scotchés à la politique de l'offre chère à Macron et à leur refus de toute augmentation des charges des entreprises tandis que la droite « républicaine » entend faire croire qu'elle protège son électorat (les retraités) et qu'elle défend les collectivités territoriales. Résultat : les quelques mesures de justice sociale votées par les députés du Nouveau Front Populaire sont passées à la trappe avec le rejet de la partie recettes du budget, à charge pour le Sénat dominé par la droite de rétablir un budget acceptable pour Barnier, même si celui-ci n'exclut pas de recourir à l'article 49-3 de la constitution pour faire adopter sans vote sa mouture. Quant au Rassemblement National, il brille par son inconséquence, votant parfois avec la gauche, parfois avec la droite, prouvant

SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p.2 : International : Japon-États-Unis-Lituanie / p.3 à 6 : Place au débat : la financiarisation de la santé contre le service public / p.6 : Les bras m'en tombent / Avez-vous remarqué ? / p.7 : Brèves sociales / Info militante / p.8 : Coup de gueule : Quand le Bibendum se dégonfle

surtout que son image de défenseur du peuple n'est qu'un leurre.

Aux Etats-Unis, Trump vient d'être élu président. Pendant que Harris menait une campagne imprégnée de wokisme et de libéralisme macronien et perdait ainsi des suffrages supposés acquis chez les femmes et les minorités, Donald Trump, malgré ses déboires judiciaires, a su parler aux Américains de ce qui les concernaient : pouvoir d'achat (il avait augmenté de 4% sous son 1^{er} mandat, il est probable que les plus défavorisés ne l'aient pas



oublié), sécurité, recentrage sur les Etats-Unis par moins d'interventions à l'étranger... Ce qui n'empêche pas que parmi les premières mesures qu'il compte mettre en œuvre figure une baisse des impôts des plus riches et qu'on peut s'attendre à des coupes dans les dépenses sociales et à la mise au pas de la justice. N'oublions pas non plus son combat contre l'avortement, même si la constitution donne sur ce sujet le pouvoir aux états et que dans huit des 10 états où était proposé un référendum pour le conforter le « oui » l'a largement emporté.

Alors que Trump prévoit de mener une politique fortement isolationniste et protectionniste, qui aura des impacts sur les exportations françaises et européennes, mais aussi sans doute sur la guerre en Ukraine, les perspectives économiques annoncent déjà une cascade de suppressions d'emplois en France dans les prochains mois, à l'image d'Auchan et de Michelin, faisant repartir le chômage à la hausse. Cela, alors que la politique gouvernementale va inévitablement se

traduire par une récession comme le reconnaît le président du Medef.

Face à cela, rien d'étonnant à ce que les mouvements sociaux se multiplient. Grève à la SNCF, grèves et manifestations dans la fonction publique, colère des agriculteurs, il est normal que les salariés se défendent contre une politique qui accroît la précarité et la pauvreté. Résistance Sociale sera toujours à leurs côtés.

Pierre KERDRAON

INTERNATIONAL



JAPON :

Le constructeur automobile japonais Nissan va licencier 9 000 employés dans le monde et réduire sa capacité de production de 20 %, apparemment incapable de faire face à la concurrence des entreprises chinoises.



ÉTATS-UNIS :

Grève chez Boeing

La troisième tentative aura été la bonne. Après avoir rejeté deux offres, l'IAM-District 751, branche du syndicat des machinistes (IAM) de Boeing, a indiqué avoir approuvé à 59% l'accord prévoyant une hausse salariale très proche de ses revendications.

Ce vote met ainsi fin à un débrayage de plus de sept semaines de quelques 33.000 employés aux Etats-Unis. Pour rappel, la grève a débuté le 13 septembre.

La première offre avait été rejetée le 12 septembre par près de 95% des syndiqués qui ont aussi voté une grève immédiate. Elle prévoyait une hausse salariale de 25%. Boeing a ensuite proposé 30%, puis 35% et, finalement, 38%. Le groupe a également rétabli une prime annuelle (4% du salaire annuel), augmenté la prime de ratification (de 3.000 à 12.000 dollars) et accru la contribution au plan de retraite par capitalisation.

En revanche, cet accord ne prévoit pas le rétablissement de l'ancien dispositif de retraite, souhaité par de nombreux employés, qui offrait une pension à montant garanti. Ce système avait été supprimé par un accord social en 2014 au profit d'un dispositif basé sur la capitalisation.



LITUANIE :

Le centre-gauche remporte les législatives.

Le parti social-démocrate est arrivé largement en tête des législatives lituaniennes dimanche 27 octobre avec un total de 52 sièges sur les 141 que compte le Parlement et espère former une coalition pour gouverner, après une campagne dominée par les préoccupations relatives à l'augmentation du coût de la vie et aux inégalités sociales. Il dépasse de loin les démocrates-chrétiens de la Première ministre sortante (28 sièges). Le Parti social-démocrate, qui avait dirigé le gouvernement de 2012 à 2016, mise sur une coalition avec l'Union démocratique «Au nom de la Lituanie» et l'Union populaire des paysans lituaniens. Ensemble, ces formations totalisent 74 sièges, soit une majorité absolue. Les sociaux-démocrates se sont engagés à augmenter les retraites, à rendre la fiscalité plus progressive, à taxer les produits de luxe et à accroître le financement des services sociaux.

PLACE AU DÉBAT



LA FINANCIARISATION DE LA SANTÉ CONTRE LE SERVICE PUBLIC

Par Jean-Claude CHAILLEY

Rappel des fondamentaux des multinationales.

- **La logique des entreprises privées, des pays capitalistes les plus puissants, c'est de conquérir les marchés du monde entier, du moins tout ce qui est rentable ou rentabilisable.**

La conquête du marché mondial couvre un large spectre de moyens. Ça a été la colonisation. C'est maintenant l'innovation (Microsoft, Samsung,...), l'intervention militaire directe (guerres du pétrole, des matières premières), l'intimidation (bases notamment américaines, mais pas seulement), les mercenaires comme Wagner et beaucoup d'autres, l'arme économique (le dollar, l'extraterritorialité des lois américaines),...

- **Pour l'entreprise privée aucun champ, aucun marché, n'est exclus, pas plus la santé que tout autre.**

Le modèle de l'ex PDG d'Essilor, Monsieur Fontanet, c'est d'éclater la Sécu en morceaux et les confier à des multinationales de l'assurance.

- **Les limites ne peuvent être que celles imposées par l'Etat, par la loi.**

C'est pourquoi - les libéraux sont hostiles à l'Etat, à toute régulation (sauf le régalién pour assurer la protection de la propriété).

Il n'y a pas d'automatisme quant à la protection ou non de la santé par la loi. Tout dépend des gouvernements, des rapports de force.

- **L'autre limite, consubstantielle au capitalisme, c'est de pouvoir dégager des profits suffisants :** personne n'investit dans un secteur peu rentable ou trop risqué.

- **Une entreprise privée n'est pas là pour satisfaire nécessairement un besoin utile à l'humanité ou à la planète.**

Elle fabrique aussi bien des bombes que des médicaments.

- **Une entreprise privée n'est pas là pour satisfaire un besoin universel.**

Elle fabrique pour un **marché solvable**. Ceux qui n'ont pas les moyens n'auront pas accès à un produit, par exemple un médicament ou un vaccin, sauf si la Sécurité sociale assure à l'entreprise privée sa rentabilité –

- **Pour l'entreprise privée les profits ne sont jamais suffisants.** D'où la lutte pour conquérir de nouveaux marchés, pour avoir des coûts toujours plus bas.

- **La contradiction « micro » - « macro »**

Au niveau individuel (micro économique) une entreprise privée a intérêt à avoir un « coût du travail » aussi proche de 0 que possible. Elle sera plus compétitive.

Ce qui est vrai au niveau individuel ne l'est pas au niveau national (macroéconomique): si seule une infime minorité a du pouvoir d'achat, il n'y a pas de marché, donc la plupart des usines ne peuvent tourner ou se créer. C'est la récession, la crise.

- **Le capitalisme ce sont aussi les investisseurs.** Il y a des centaines de milliards à investir dans le monde. Le seul cumul des dettes des Etats atteint 100 000 milliards de dollars. Il y a des fonds en recherche d'investissements dans tous les domaines, dont la santé.

- ▶ **Du point de vue capitaliste, la privatisation, la marchandisation, la financiarisation, de la santé sont logiques.**

Définitions : marchandisation, financiarisation.

Marchandisation : « processus consistant à transformer en marchandises des biens et des services qui jusque-là n'étaient pas marchands » (Wikipedia).

La marchandisation implique un secteur privé, le transfert de missions du public vers le privé, la possibilité donnée au privé de se développer légalement (agrément).

« **La financiarisation** de l'offre de soins désigne le processus par lequel des **acteurs privés, non directement professionnels de santé**, capables d'investir de façon significative, entrent dans un secteur de soin avec comme **finalité première de rémunérer les investissements** consentis. » (Sénat, rapport commission des affaires sociales sur la financiarisation de l'offre de soins, dont la plupart des citations ci-dessous sont issues).

► **La financiarisation est la conséquence du tournant libéral mondial des années 80**, Reagan, Thatcher, tournant de la « rigueur » et libéralisation en France, construction européenne,...

Comme le dit le Sénat : « **La financiarisation du secteur hospitalier privé lucratif**, qui se manifeste par l'intervention de fonds d'investissement dans le capital des groupes, connaît une **progression rapide depuis les années 2000 et appuie le processus de concentration des cliniques privées** ».

« **Pas moins de 40 % du secteur en France est aujourd'hui détenu par quatre groupes (Ramsay Santé, Elsan, Vivalto et Amalviva)** ».

Fiches de quelques groupes :

RAMSAY santé. 36 000 salariés, 8600 praticiens, chiffre d'affaire (CA) 2022 : 4,3 milliards.

ELSAN (28 000 salariés, 7500 praticiens, 212 établissements et centres. CA 2022 : 2,9 milliards).

VIVALTO santé 100 établissements en Europe en 2024, 21000 salariés, 6000 praticiens, CA 2,2 milliards.

ORPEA (devenu EMEIS depuis le scandale) CA 2021 (avant le livre Les fossoyeurs) : 4,3 milliards.

KORIAN (devenu Clariane) 240 établissements, 5300 salariés. CA 2021 : 4,3 milliards.

DOMUS VI 500 établissements (260 en France 21 000 lits), 50 000 salariés. CA 2023 : 2,5 milliards.

SANOFI CA 2023 : 43 milliards, profit 5,5 milliards. 88 000 employés (baisse monde de 25 000 depuis 2015)

Quelques actionnaires : KKR, CVC Capital partners, CNP assurances (Groupe La Poste), Crédit agricole, fonds souverain d'Abu Dhabi, L'Oréal, Amundi, fonds de pension,...

- **Les déficits, les coupes budgétaires, favorisent le privé, appelé à investir à la place du public...** mais sur ce qui les intéresse dans le champ de la santé, des EHPAD,...

« **La régulation des dépenses a également pu constituer un facteur propice au développement de la financiarisation, dans un contexte de déficit récurrent de la branche maladie...** ».

- « **La biologie médicale privée** constitue, de son côté, le secteur le plus financiarisé en ambulatoire. Six grands groupes de laboratoires concentraient, en 2021, **62 % des sites de biologie médicale sur le territoire national** ».

► La concentration crée le rapport de forces. Mécontents du PLFSS ces groupes menacent le gouvernement de grève.

C'est bien la loi, donc les gouvernements, qui sont responsables : « **L'évolution du cadre législatif a favorisé la concentration et la financiarisation du secteur**, permettant à des biologistes n'exerçant pas directement au sein de la société de détenir plus de la moitié de son capital ». (Sénat)

La financiarisation de l'offre de soins s'étend.

« Le secteur de **l'imagerie** enregistre une dynamique très active de financiarisation, porté par un mouvement de concentration dans un secteur historiquement fragmenté. Ce processus pose la question de la transmission du patrimoine professionnel et fragilise le modèle des indépendants ». Mais aussi centres de soins non programmés, télémédecine, ...

Des « dérives » :

« **Les dérives marchandes** ont accompagné le développement des centres dentaires et ophtalmologiques.

Enfermer le patient dans un réseau de soins qui tient de fait un monopole territorial.

On parle beaucoup de mettre le patient au cœur du soin, de lui donner la maîtrise de son parcours de soin. La réalité est inverse.

« **Les investisseurs se portent depuis peu sur les centres de soins primaires.** Les grands groupes d'hospitalisation (comme Ramsay Santé) y voient un moyen de **recruter de nouvelles files actives de patients depuis la médecine de ville** ».

➤ **Le développement de centres de santé non lucratifs sacrifié :**

« Si les acteurs privés investissent aujourd'hui dans la santé, notamment dans le secteur ambulatoire traditionnellement libéral ou privé, **n'est-ce pas parce que ce secteur est caractérisé par un sous-investissement chronique...** ? » (Chaire santé de Sciences Po : La financiarisation dans le secteur de la santé).

Le même mouvement commence à se développer dans le secteur pharmaceutique :

« Certains pharmaciens recourent à des fonds d'investissement, parfois sous la forme d'obligations convertibles en actions, qui leur imposent en retour des obligations relatives à la gestion de l'officine ou à son activité, susceptibles de réduire leur indépendance professionnelle».

Accélération du processus de concentration de l'offre de soins. Renforcement des déserts médicaux. Une concurrence parfaitement faussée par les oligopoles.

« La financiarisation soutient l'accélération du processus de concentration de l'offre de soins. [Il en résulte des situations d'oligopoles régionaux ou de quasi-monopoles](#), que l'Autorité de la concurrence a été amenée à souligner en pointant à plusieurs reprises un risque de réduction de la diversité de l'offre dans certains territoires ».

Tendance des transnationales à devenir plus puissantes que les États : « Amointrissement du pouvoir de négociation des régulateurs – assurance maladie et ARS – face à des groupes puissants » :

« Pour la Cnam, « la financiarisation entraîne nécessairement une modification de la structure de l'offre de soins, de sa représentation et donc de l'efficacité des outils de dialogue et de régulation ».

« Un risque sérieux pour l'indépendance des professionnels de santé »

On a des témoignages de professionnels contraints de réaliser des actes qu'ils savent inutiles. Fort coûteux pour la Sécu.

La financiarisation antinomique au service public

Elle n'a nullement pour objectif l'égalité d'accès à la prévention et aux soins, dans la proximité, pour toute la population.

« L'offre de soins : un investissement rentable et sûr » ... néanmoins avec un risque de « bulle spéculative »

« Dans le secteur de l'imagerie, qui exige des investissements technologiques conséquents et réguliers, les valorisations des groupes peuvent atteindre 13 à 15 fois l'excédent brut d'exploitation. Dans le champ de la biologie médicale, le taux de rentabilité a atteint 23 % en 2021 **et la valorisation des groupes sur le marché a conduit la Cnam à évoquer un risque de « bulle spéculative »**. L'hospitalisation privée présente quant à elle des indicateurs plus contrastés, en dégradation ces dernières années ».

La logique des « restructurations »

« La recherche d'un effet « taille critique » et la concentration des plateaux techniques, permettent aux sociétés de réaliser des économies d'échelle et de mieux résister aux baisses tarifaires, qu'absorbent plus difficilement les opérateurs indépendants ».

« Un investissement sûr pour la diversification des portefeuilles des acteurs financiers»... grâce à la Sécurité sociale.

« L'offre de soins représente, de plus, un investissement **sûr**, du fait de l'accroissement continu de la demande en soins et du **haut niveau de socialisation de la dépense**. Investir dans la santé répond, ainsi, à une logique de diversification des portefeuilles des acteurs financiers »

Le privé asphyxie le public.

- **Le privé souscrit au plus rentable** de chaque « segment de marché », délaissant ce qui n'a pas le taux de profit désiré.
- En gagnant des « parts de marché » dans le cadre de sa stratégie, **il fait des économies d'échelle**. Il favorise l'extension des déserts médicaux. Par sa puissance il pèse de plus en plus sur la politique des Etats.
- **C'est l'inverse** pour le **secteur public** : **il perd ses économies d'échelle**. Il lui faut faire des économies, se restructurer sans fin. Il sous investit alors que le service public (mutabilité) se doit d'avoir les moyens nécessaires pour être à la pointe du progrès.
- **L'hôpital public est amené à emprunter sur les marchés – la financiarisation c'est aussi cela** -. Avant d'équilibrer les budgets, l'AP-HP doit d'abord rembourser les intérêts de sa dette (3,1 milliards en 2021). Quant à la gouvernance, elle va avec la fascination de décideurs pour le privé (le nombre de faillites dans le privé devrait pourtant donner à réfléchir).
- Le management calqué du privé s'accorde mal avec le service public.

Les transferts de la Sécurité sociale aux complémentaires privées suivent le même processus de financiarisation, freiné par les mobilisations.

La financiarisation est une tendance mondiale :

Aux USA entre 2010 et 2021 le capital privé investi en soins primaires a été multiplié par un facteur 100. En Allemagne, on estime qu'environ 750 des 3800 MVZ (centres de santé ambulatoires) étaient détenus par des fonds de capital-investissement. Suite à la réforme en 2010 40 % des centres de santé suédois sont privés.

Débat : quelle solution ? La santé est-elle une marchandise, une source de profits ?

L'analyse, la dénonciation, sont une chose. Le véritable enjeu c'est qu'est-ce qu'on fait ?

Quelques alternatives :

- **Essayer de renforcer les régulations** (ex : 18 propositions du Sénat).
- **Bloquer l'extension du privé en refusant tout nouvel agrément.**
- **Sortir la santé du privé lucratif (CGT) pour donner tous les moyens à la Sécurité sociale et au service public, au sens plein des termes.**
- **Laisser la politique actuelle se poursuivre.**

Un choix de société qui mérite débat national.

LES BRAS M'EN TOMBENT

MENTIR A CE POINT, C'EST BIEN DU MACRONISME ET CIE !

Par Frédéric FAREVEL

La macronie et la droite sont des menteurs, rien d'étonnant me direz-vous ?! Mais face à l'attaque contre les fonctionnaires, je reprends la mise au point de Maya Sebaoun, DRH à Sarcelles.

"Le gouvernement souhaite passer d'un à trois jours de carence dans la fonction publique, s'alignant ainsi sur le secteur privé."

Une nouvelle contre-vérité, une nouvelle manière de taper sur ces « feignants » de fonctionnaires, une nouvelle manière d'enfumer les esprits. Ce gouvernement n'est plus à cela près.

Reposer le cadre est néanmoins nécessaire.

Certes les salariés du secteur privé se voient appliquer 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie, c'est tout à fait exact. Ce qui, bizarrement, n'est pas évoqué sont les conventions collectives qui, pour plus de 90% d'entre elles, permettent de subroger le salarié au bout d'une année, en général, d'ancienneté. Ainsi, au bout d'un an dans une entreprise, 90% des salariés ne souffrent d'aucune perte de rémunération en cas d'absence pour maladie.

Ce, contrairement aux agents publics qui se voient, quant à eux, systématiquement, appliquer une journée de carence. Considérant par ailleurs que les salaires des fonctionnaires sont, en moyenne, entre 15 et 35% inférieurs à ceux des salariés du privé à poste équivalent, une journée de salaire en moins ce n'est pas anodin...

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

POURQUOI TRUMP AUX ÉTATS-UNIS ?

Par Mathias WEIDENBERG

L'inflation aura fait une nouvelle victime. Tout le reste est du blabla.

-Tous les référendums augmentant le SMIC ont été adoptés dans les États votant Trump. Il a été rejeté dans le bastion "progressiste" californien.

-Tous les référendums rétablissant le droit à l'avortement ont gagné - sauf un - et tous ces états ont voté Trump.

-Tous les référendums pour des congés maladie rémunérés (le contraire de jours de carence) ont été adoptés, et Trump a gagné ces États. Le financement public pour les écoles privées a été REJETÉ dans les États où c'était proposé, et Trump a gagné ces États.

C'est à dire à quel point les démocrates ont été hors sol.

BRÈVES SOCIALES

Par Marinette BACHE

Scop TI 1336 : Rappelez -vous : leur combat contre la société Unilever qui voulait délocaliser la production des thés Lipton et Eléphant en Pologne a duré 1336 jours. 1336, c'est devenu le nom des thés et infusions, sans arômes artificiels, que produit désormais la Scop fondée par les salariés. Ces salariés reçoivent aujourd'hui un salaire, unique par catégorie, allant de 1600€ à 2000€ ; du temps d'Unilever, le PDG gagnait 220 fois le salaire de l'employé de base...

10 ans après la reprise de l'activité de leur usine (anciennement nommée Géménos), les salariés de Scop-TI peuvent s'enorgueillir de leur bilan ! En 2024, sans aucune aide extérieure, le chiffre d'affaire va être en hausse de 30 à 35%

Bergère de France : Les employés de l'une des dernières filatures françaises historiques située dans la Meuse s'organisent en scop pour la sauver. Dernière filature de fil à tricoter de France, cette institution de Bar-le-Duc va être reprise par une soixantaine de ses salariés, inspirés par les réussites de Duralux ou de 1336 !

Michelin : Michelin ferme ses usines de Cholet et Vannes, 1254 postes supprimés sans compter les emplois induits.

Fonction publique : Guillaume Kasbarian, le (pire !) ministre de la Fonction publique a annoncé le gel du point d'indice ainsi que la suspension de la prime GIPA, de compenser l'inflation qui permettait en partie

Transport ferroviaire : La SNCF vient d'annoncer la liquidation de FRET SNCF. C'est une décision dramatique pour l'environnement, pour l'emploi et pour la souveraineté de la France.

En cédant aux pressions de la Commission européenne, qui accuse l'entreprise de bénéficier d'aides publiques anti-concurrentielles, le gouvernement fait le choix de sacrifier le transport ferroviaire de marchandises. Au lieu de défendre l'intérêt national, il accepte de démanteler Fret SNCF, pilier de notre service public, au nom d'une logique de concurrence exacerbée. Cette décision implique la suppression de plus de 500 emplois et la mise en place de deux entités distinctes, Hexafret et Technis. C'est un affaiblissement incontestable du fret ferroviaire français.

C'est aussi un non-sens total au regard des enjeux écologiques. Déjà la mise en concurrence de la ligne de Fret Perpignan-Rungis, la plus importante de France, a constitué un échec sanglant. Aucun repreneur ne s'est présenté et le train de Fret Perpignan-Rungis a fermé le 30 juin 2024. Cette ligne a été remplacée par 20 000 camions. C'est un gâchis environnemental, autant qu'un gâchis financier : 36 millions d'euros d'argent public ont été engagés pour une gare du MIN de Rungis ... sans trains. La fin de FRET SNCF accélèrera sans aucun doute ce désengagement.

Inégalités salariales : L'écart de salaire entre les femmes et les hommes à travail égal et expérience égale est de 4%. Les femmes travaillent donc gratuitement depuis le 8 novembre à 16h48 !

INFO MILITANTE

Résistance Sociale soutient la grève du 5 décembre dans la fonction publique



A l'appel de 7 des 8 organisations syndicales de fonctionnaires, une journée de grève et de manifestations est prévue le 5 décembre. Coupe des effectifs notamment dans l'éducation, gel du point d'indice, instauration d'un délai de carence de trois jours en cas d'arrêt de maladie, baisse des remboursements de la sécurité sociale, les raisons ne manquent pas pour s'opposer à la politique gouvernementale.

COUP DE GUEULE



Michelin : quand le Bibendum se dégonfle

Par Pierre-Yves MESCOFF

Il y a quelques jours la direction de Michelin a annoncé la fermeture d'ici début 2026 de deux sites de production de pneus pour camions et camionnettes à Vannes (Morbihan) et Cholet (Maine-et-Loire). En tout, 1254 salariés sont concernés, sans compter les emplois induits sur ces 2 sites. Ces fermetures décidées sans concertation ni avec les salariés (les organisations syndicales ont d'ailleurs cessé tout contact avec la direction faute d'être entendues) ni avec l'État suivent celles de quatre autres sites en 20 ans, après Poitiers, Toul, Joué-les-Tours et La Roche-sur-Yon. En cause, selon la direction, la concurrence asiatique et une perte de compétitivité au niveau européen. Est-ce vraiment les seuls motifs ? On remarquera que la fermeture de l'usine de Cholet s'accompagnera d'un transfert d'une partie de la production vers des usines en Italie, Espagne et Pologne.

Cette décision, que contestent avec raison les organisations syndicales, intervient alors que les bénéfices globaux du groupe n'ont jamais été aussi importants, de même que les dividendes versés aux actionnaires. Certes, la concurrence avec les entreprises asiatiques est bien réelle, comme en témoignent les difficultés d'autres entreprises de ventes automobiles en Europe. Toutefois, on peut s'étonner que Michelin n'ait pas fait appel à la protection de l'État alors que celui-ci lui a octroyé des fonds importants depuis des décennies.

Or, même si c'est l'Union européenne qui devrait prendre des mesures pour protéger son industrie, la France peut sans attendre agir elle-même en taxant davantage les produits importés depuis la Chine.

A l'entendre, la direction de Michelin affirme qu'aucun des salariés concernés ne sera laissé sur le carreau, prévoyant notamment des pré-retraites et des mobilités vers d'autres sites du groupe.

Mais comment croire qu'une pré-retraite imposée soit vraiment de nature à satisfaire les salariés qui en bénéficieraient ?

Quant à l'affectation vers d'autres sites du groupe, on peut se mettre à la place de ceux qui, licenciés à la Roche-sur-Yon ou ailleurs, ont accepté de venir à Vannes ou à Cholet avec les conséquences notamment familiales que cela implique.

Même si les primes allouées devaient être conséquentes, rien ne remplace le travail supprimé, parfois au bout de 15 ou 20 ans dans l'entreprise.

Par ailleurs, la fermeture d'une usine a des conséquences sur l'ensemble du site concerné, que ce soit au niveau des sous-traitants ou des commerces locaux. La direction de Michelin a beau affirmer qu'elle a participé à la création d'autres emplois sur les sites qui ont été fermés, comme à la Roche-sur-Yon (à vérifier) cela ne se fait pas en un jour. En clair, il est évident que la fermeture des sites constitue un mauvais coup tant pour les salariés que pour les territoires concernés.

Mais si la direction de Michelin est évidemment la première responsable des décisions qu'elle prend, on ne saurait oublier que ces fermetures, qui participent à la désindustrialisation de la France, sont aussi la conséquence d'une politique menée depuis plus de 20 ans par les différents gouvernements, parfois sciemment, parfois par manque de courage politique.

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :
Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15
Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel :
webmaster@resistancesociale.fr
Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :
ADRESSE :
TEL : Portable :
E-mail :
 J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)